

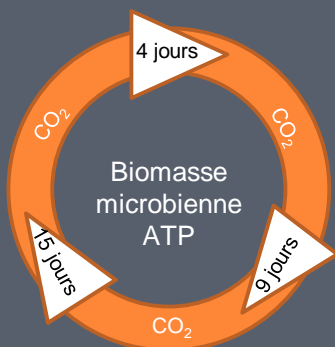


ANALYSE DE L'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE DES SOLS

« Un sol actif biologiquement est sain et fertile »

L'analyse biologique des sols vise à compléter les mesures chimiques classiques pour préserver la fertilité des sols à long terme.

Comment mesurer l'activité biologique d'un sol ?



La biomasse microbienne respire et produit du gaz carbonique qui est mesuré 3 fois en 15 jours

1. La biomasse microbienne correspond à la quantité de microorganismes vivants présents dans le sol. La détermination est basée sur une quantification de l'adénosine triphosphate (ATP) présente dans toutes les cellules vivantes.
2. Le dégagement de CO₂ correspond à la respiration des microorganismes, donc à leur activité. Cette valeur permet une estimation de la quantité de matière organique minéralisée par les microorganismes du sol.

Interprétation des analyses

Rapport d'analyse biologique

Non. B. 2721205

Exemple de rapport
SOL-CONSEIL
1200 Nyon

N° d'analyse: 18 F 2002
Date de réception: 02.04.2014
Date de livraison: 02.04.2014
Heure de liv.:
Cours:

Table 1 de 1

Identification de la parcelle

N° non parcelle: Echantillon 1
Prélevé par: soi
Type de culture: terre assolée

Carte de validité du sol

Indicateur	Référence	Appréciation	Commentaire
Niveau des phosphates	16	sol moyen	à traiter comme un sol de
Niveau des nitrates (NO ₃ -N)	4.5	forte en nitrates NO ₃	10-20 % d'azote
pH (soil)	7.3	équilibre acide	
Capacité (C _{org} / gC / gC _{org})	1	très en danger	

Les analyses biologiques à l'ATP

Indicateur	Référence	Classe d'interprétation			
	soil (gC)	indicateur (gC)	norme (gC)	soil (gC)	soil (gC)
Biomasse ATP	1142.3				
CO ₂ 4h	8.9				
CO ₂ 9h	5.3				
CO ₂ 15j	1172.4				
Rapport CO ₂ /ATP	7.9				

Transporté dans le cadre de l'opération de l'Etat Agricole de la Confédération suisse - Réseau (FRIBO) dans le cadre de la MRC

Conseil Sol

1. Ces analyses sont effectuées depuis 1985 dans le cadre du réseau d'observation des sols fribourgeois (FRIBO). Elles ont permis l'élaboration de schémas d'interprétation.
2. Des valeurs de référence sont publiées par le groupe « Biologie du Sol Application » (BSA). Elles s'appliquent aux sols du plateau suisse utilisés comme terres assolées et comme prairies permanentes.

Informations pratiques

Périodicité des analyses biologiques

Quatre séries d'analyses sont organisées par année. Veuillez vous référer au calendrier des analyses spéciales publié sur www.sol-conseil.ch.

Echantillonnage

Prélèvement de l'échantillon de sol identique à celui des analyses chimiques. Transmettre au laboratoire dans les plus brefs délais env. 1 kg de terre fraîche.

Tarifs

ATP + CO₂ + Min.C + CO₂/ATP + carte de visite (MO, pH, CaCO₃, teneur en argile) :
Frs. 129.- / éch. HT

Ces prix comprennent l'interprétation des résultats

Contact

Sol-Conseil
Rte de Nyon 21
1196 GLAND

tél. 022 / 361.00.11
info@sol-conseil.ch
www.sol-conseil.ch